INTÉGRATION

Le vivre-ensemble étend son territoire

HESPERANGE La commune rejoint le «Pakt vum Zesummeliewen».

La signature hier du «Pakt vum Zesummeliewen» avec Hesperange, le ministère de la Famille, de l'Intégra-tion et à la Grande Région et le Sy-vicol, a marqué le coup d'envoi pour les communes signataires en 2022. De fait, les communes-pilotes s'en-gagent à faire partie intégrante d'un processus participatif qui se veut plus dynamique, lancé début 2021. Depuis, 19 communes ont signé le «Pakt vum Zesummeliewen» qui cinq étapes : l'engagement politique par la signa-ture; un état des lieux identifiant les besoins de la commune; des ateliers citoyens élaborant des actions favorisant l'intégration; la mise en place

d'actions favorisant l'intégration; l'évaluation du travail effectué et la planification des prochains actes. La mise en œuvre est étroitement accom-pagnée par une équipe du Départe-ment de l'intégration, ses partenaires conventionnés (l'ASTI et le Cefis) ainsi que des conseillers à l'intégration. Ces derniers proposent leur expertise et véhiculent les bonnes pratiques entre les communes participantes. Les ac-teurs locaux sont également appelés à participer à la conception et la mise en œuvre du vivre-ensemble sur leur territoire. En février et mars, ce sera au tour d'Echternach et de Schifflange de signer le pacte.

